

Procès-verbal du Conseil d'Ecole du 3 novembre 2015

Membres présents et excusés:

Personnels enseignants:	RUPP Carole
WEYER Denis Directeur	KAMMERER Dominique
LEDUC-ALBRECHT Monique	MAHJOURS Naïma
STUCK Véronique	VOLOCHINOFF Philippe
BRICKERT Denis	JAEGLE Laetitia
BIGOT Jean	LOUIS Karine
Intervenants en religion:	Absents excusés:
	M. L'Inspecteur de L'Education Nationale
	DIRIAN David Professeur des écoles
Représentants de la Mairie:	FUHRMANN Christine Intervenante en Allemand
Mme MESSA Claudine Adjointe au Maire	HUBER Rose-Anne Intervenante en religion
	HEINRICH Sophie Intervenante en religion
	M. le Maire de la Ville de Guémar
Membres de la commission scolaire:	HATTERMANN Michèle Conseillère municipale
LEFORT Martine Présidente de l' Association "Les Roseaux"	RAPP Véronique Conseillère municipale
	BEYSANG Nicole ATSEM
	DE VIVEIRO Elodie ATSEM
	SCHAERER Anne Parent délégué
Parents délégués et suppléants:	Absents non excusés:
COLLEUX Elodie	NERI Marguerite
MAULER Aurélie	

Accueil :

Bienvenue à tous pour ce 1^{er} C.E. de l'année scolaire 2015-2016.

Excusés : Cf. Emargement

Accueil :

Bienvenue à tous pour ce 1^{er} C.E. de l'année scolaire 2015-2016.

1. Compte-rendu des élections au Conseil d'Ecole.

Les élections se sont tenues le vendredi 9 octobre 2015.

Nombre de votants: 103 sur 166 inscrits

Bulletins blancs et nuls: 3

Suffrages exprimés: 100

Vu la présence d'une seule liste tous les candidats qui se sont présentés, ont été élus :

Sont titulaires: Mme COLLEUX Elodie, Mme RUPP Carole, Mme KAMMERER Dominique, M. VOLOCHINOFF Philippe, Mme BLATZ-LOUIS Karine

Sont suppléants: Mme SCHAEERER Anne, Mme MAULER Aurélie, Mme MAHJOURE Naïma, Mme NERI Marguerite, Mme JAEGLE Nathalie.

2. Approbation du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Ecole du mois de juin 2015.

3. Effectifs

Année scolaire 2015/2016.

Maternelle 39 élèves (36 l'année dernière) :

Classe des Petits de Mme Leduc-Albrecht : 18 petits.

Classe des Moyens-Grands de Mme Stuck: 8 moyens et 13 grands soit 21 élèves.

Elémentaire 74 élèves (75 l'année dernière):

CP- CE1 de M. Brickert 21 élèves: 11 CP et 10 CE1

CE1-CE2 de M. Dirian et moi-même: 24 élèves 9 élèves au CE1 et 15 élèves au CE2.

CM1-CM2 de M. Bigot: 29 élèves 9 élèves au CM1 et 20 élèves au CM2.

Préparation de la rentrée 2016/2017

L'école d'Illhaeusern risque de perdre une classe élémentaire à la rentrée de septembre 2016.

A l'initiative de Monsieur le Maire de Guémar, le 30 juin, une réunion avec le Maire d'Illhaeusern, Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale et les Directeurs des écoles a permis d'analyser les perspectives à 3 ans pour les classes maternelles et à 5 ans pour les classes élémentaires d'un point de vue des effectifs pour les 2 écoles.

L'école de Guémar garderait les classes actuelles sur la période, l'école d'Illhaeusern perdrait une classe en 2016/2017 avant de vraisemblablement rouvrir après. Elle se retrouverait donc avec une classe unique du CP au CM2 à la rentrée prochaine.

Les effectifs prévisionnels ne permettent pas en cas de regroupement d'arriver à une situation où il y aurait 5 classes donc que des classes à cours unique en élémentaire.

La possibilité de transférer ne serait-ce que pour un an des enfants d'Illhaeusern sur Guémar est envisageable.

Le 6 octobre, une réunion entre les 2 équipes pédagogiques a permis d'échanger entre enseignants les points de vue.

Nous nous sommes accordés qu'à moyen ou à long terme la fusion des deux entités élémentaires se fera par la force des choses et qu'une autre solution ne sera qu'un palliatif.

Il ressort donc de notre concertation entre enseignants:

- Que le transfert des élèves élémentaires d'Illhaeusern vers Guémar se fera tôt ou tard, qu'il est à moyen ou long terme quasi-inéluctable.
- Qu'une solution palliative est possible: les 2 ou 3 élèves de CP et les 3 élèves de CM1 d'Illhaeusern pourraient être scolarisés à Guémar l'année prochaine sans trop surcharger notre école. Celle d'Illhaeusern se retrouverait avec une classe de CE1-CE2-CM2.

La décision appartient aux Maires concernés eut égard entre autre aux conséquences financières, les Conseils d'école pouvant émettre un avis qui n'est que consultatif.

4. Règlement intérieur.

Il est affiché dans les bâtiments.

Nous avons publié en début d'année un règlement simplifié des espaces collectifs à l'adresse des élèves. Celui-ci présentait aussi l'alliance Parents-Enseignants. Lorsque cette alliance vit, elle contribue à l'épanouissement et aux progrès de l'enfant, elle participe au climat de sérénité qui doit être celui de l'école.

5. Hygiène et Sécurité:

Le 3 septembre 2015: Visite quinquennale de la commission départementale de sécurité aux "Roseaux". Elle a émis un avis favorable et ces conclusions seront transmises à la Mairie.

Lors de ce passage, nous avons effectué un exercice d'évacuation " Incendie". Il s'est passé 1'07" entre le déclenchement de la sirène et la sortie du dernier élève.

Exercice d'évacuation, le 7 septembre 2015 pour le bâtiment de la Maternelle. Il s'est passé 1'16" entre le déclenchement de la sirène et la sortie du dernier élève.

Dans les 2 cas, nous sommes dans des temps tout à fait acceptables surtout qu'il est demandé aux enfants de sortir calmement et en bon ordre.

PPMS: Les parents et les enfants ont été informés des risques potentiels et du protocole de mise en sécurité. Un exercice particulier concernant ce risque est programmé dans l'année.

Le PPMS intègre le protocole à mettre en application en cas d'évènement météorologique inhabituel. (Neige, tempête...)

Organisation de la surveillance :

Rappel des conditions de prise en charge et de surveillance. 10mn avant l'heure.

La surveillance est assurée pendant les récréations par 1 enseignant aux "Roseaux" et 2 adultes dont un enseignant à la maternelle.

L'aménagement de la rue du Nord et des abords de la maternelle:

Félicitations à la Ville, l'aménagement apporte un vrai plus en matière de sécurité pour les enfants et la circulation piétonne devant la maternelle. Le parking est à la fois pratique et judicieusement placé, il évite toute circulation rapide devant l'entrée de la cour.

6. Projet d'école 2014/2017

Le projet d'école élaboré pour la rentrée dernière se poursuit.

Le Directeur rappelle les 3 objectifs qui y sont proposés et les actions entreprises:

- Objectif n°1 : De la maîtrise de la langue orale à la maîtrise de la lecture.
- Objectif n°2 : Améliorer le taux de réussite des élèves en géométrie et mesure.
- Objectif n°3 : Prévenir l'échec scolaire.

7. Les activités du 1^{er} trimestre

- 17 septembre Prévention bucco-dentaire: Passage de l'assistante dentaire en maternelle. La classe MS-GS se brosse les dents une fois par semaine.
- Vendanges à Mittelwihr pour la Maternelle: le mercredi 23 septembre. Une participation de 2€ a été demandée pour le transport en bus. Le solde a été pris en charge par la coopérative.
- Echange de service: GS maternelle et CP-CE1 depuis le 30 septembre.
- Semaine du goût pour la Maternelle: du 12 au 16 octobre. Le goûter a été préparé à l'école pendant 3 jours.
- Participation au cross du Collège dans le cadre de la liaison 6^{ème} - CM2 le 15 octobre 2015. Le bus a été pris en charge par la coopérative scolaire, le repas à la cantine étant payé par les familles: 4€50.

Projet jusqu'à Noël

- 1^{er} décembre animation : Tri des déchets en MS-GS
- Fête de Noël de la Maternelle: vendredi 11 décembre l'après-midi, en avant-première pour les élèves des classes élémentaires le jeudi 10 décembre, le matin.

8. Evaluation Nationale Diagnostique du CE2.

Dans la semaine du 21 au 27 septembre les élèves du CE2 ont passé les évaluations nationales du CE2.

Ces évaluations qui avaient disparu sont revenues.

Les parents ont été informés du résultat de leur enfant et invités à prendre un rendez-vous s'ils le souhaitent. Un parent a pris rendez-vous pour parler des résultats de son enfant.

9. Budget 2015

Les crédits de fonctionnement 2015 pour l'élémentaire sont en passe d'être épuisés.

Pour la maternelle le budget est également en passe d'être épuisé.

Outre ces enveloppes budgétaires, nous tenons à remercier la Ville et le personnel administratif et technique pour toutes leurs interventions qui sont toujours aussi rapides et aussi efficaces. Un grand merci à eux.

Un merci pour tous les travaux d'entretien courant effectués durant l'été qui permettent de garder les bâtiments dans un état parfait.

10. Préparation du budget 2016

Budget de fonctionnement

Pour l'ensemble des classes nous espérons qu'ils sauront suivre la courbe de l'inflation.

Budget B.C.D. : Reconstitution de l'enveloppe de 250 € qui nous permet d'assurer un renouvellement des livres et d'acquérir quelques nouveautés.

Budget exceptionnel pour 2016.

Maternelle : Renouvellement du photocopieur.

Elémentaire : Manuels scolaires 810 €. Le remplacement des ordinateurs de la salle informatique devient urgent; 10 machines sont obsolètes.

Budget piscine : Reconstitution de la prise en charge des entrées (10€ par élève)

11. Natation à l'école.

Depuis le 8 septembre, la classe de CE1-CE2 fréquente la piscine de Ribeauvillé et ce jusqu'au 24 novembre le mardi après-midi.

Aucun parent ne s'étant ou n'ayant pu s'engager dans l'activité, un maître nageur payé par la Ville s'occupe d'un groupe d'élèves.

A compter du 4 janvier 2016 et jusqu'au 1^{er} avril 2016 la classe de CM1-CM2 aura dans les mêmes conditions, son cycle natation.

Quant au CP-CE1, il ira du 4 avril 2016 au 05 juin 2016 à la piscine toujours selon les mêmes modalités.

12. L'enseignement des langues vivantes à l'école.

Cette année cet enseignement est assuré partiellement par une intervenante Mme Fuhrmann à raison de 1h 30 par semaine dans la classe de CM1-CM2 et de 1h par semaine pour les classes de CP-CE1 et de CE1-CE2.

Ces interventions se font le mardi et jeudi matin pour 45 mn dans la classe de CM1/CM2 et de 30 minutes dans les 2 autres classes.

Elles se dérouleront jusqu'à la fin de l'année.

En maternelle, les enseignants se chargent de cet enseignement.

13. L'enseignement religieux

Il est assuré, comme l'exige le statut local, dans toutes les classes élémentaires. Mme Hueber dispense cet enseignement au CM1/CM2 le lundi matin et Mme Heinrich se charge du CP-CE1 et du CE1-CE2 le mercredi matin.

Les enfants dispensés sont surveillés par le maître de la classe et ont droit à un travail spécifique.

14. Les relations Parents-Enseignants

Les modalités d'information pour les parents d'élèves sont les suivantes. Réunion "forum" en début d'année, rdv individuel pour faire le point avec les parents au CP, prise de rdv par toutes les classes avec les parents dès que l'enseignant en ressent le besoin et obligatoirement avant tout signalement au RASED. Aucune rééducation n'est mise en place sans discussion préalable et accord des parents.

Les parents sont également invités à demander un rdv lorsqu'ils en ressentent le besoin ou lorsqu'ils ont quelques inquiétudes, soucis et interrogations. Un simple rendez-vous permet généralement un retour à la sérénité, sérénité nécessaire pour le bien de l'ensemble de la communauté éducative.

Parole à Madame l'adjointe au Maire.

- La fête de la Saint-Nicolas se déroulera le 2 décembre 2015 dans la salle des fêtes, un spectacle de la "Cicadelle" sera proposé aux enfants.
- La Ville remercie l'Association "Les Roseaux" pour son investissement dans la vie de la Cité tout au long de l'année.

Fixation des dates des 2 prochains Conseil d'école.

Mardi 22 mars 2016 à 17h30 et mardi 7 juin 2016 à 18h

Le Directeur remercie les présents et invite l'assemblée au verre de l'amitié au nom de l'équipe éducative.

La secrétaire: V. Stuck

Le Directeur: D. Weyer